

Meurthe • [1980-2000]

[Open in Bach](#)

Présentation du contenu

Travaux d'aménagement de la Meurthe

A la demande de la commune de Nancy et de la communauté urbaine du Grand Nancy, divers entrepôts désaffectés dans le secteur Meurthe-Canal/Rives de Meurthe sont acquis entre 1980 et 2000 par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine dans le but de mener des opérations de démolition puis d'aménagement de l'espace. L'aménagement du quartier est mené suite à la crue de 1983. En effet, l'année suivante, les études démontrent que le calibrage hydraulique de la Meurthe, entre le port de Frouard et le pont de Tomblaine, doit limiter les débordements et faciliter l'écoulement de la crue.

Le chantier est financé par la Communauté Urbaine du Grand Nancy avec l'aide du département de Meurthe-et-Moselle, de la Région Lorraine et de l'Etat pour un investissement de 370 millions de francs afin de réaliser un recalibrage de la Meurthe, la reconstruction du barrage de Nancy et la mise en place de seuils et l'aménagement de ces nouveaux espaces. Ainsi le projet qui s'étend sur plus de onze kilomètres est divisé en quatre sections, allant du port de Frouard au pont de Tomblaine. La première commence au port, passe par Champigneulle puis s'arrête à l'étang de Malnoy ; la deuxième quant à elle passe par Maxéville et Malzéville pour prendre fin au pont de Vayringe. Les travaux durent de 1986 à 1990 pour ces deux ensembles. La troisième section poursuit en longeant Saint-Max jusqu'au barrage de Nancy avec des travaux réalisés de 1990 à 1993. La quatrième section, en chantier de 1993 à 2002, achève le tracé au pont de Tomblaine.

Les travaux de la première section (Port de Frouard – Etang de Malnoy) engendrent la destruction de ponts SNCF, le recalibrage du lit mineur ainsi que l'élargissement du seuil au niveau de Lay-Saint-Christophe. Les travaux de la deuxième section (Etang de Malnoy – Pont de Vayringe) quant à eux portent essentiellement sur le recalibrage du lit mineur. Un programme de verdissement et de traitement paysager des rives de la Meurthe entre Malzéville et Champigneulle est entrepris en 1989 dans la première et la deuxième section.

Les travaux de la troisième section (Pont de Vayringe – Barrage de Nancy) consistent en un approfondissement de la rivière et à un élargissement du lit tandis que l'aménagement des berges s'inscrit dans la volonté de développer les espaces paysagers aux bords de la Meurthe.

Les travaux de la quatrième section (Barrage de Nancy – Pont de Tomblaine) débouchent sur l'aménagement du « Bras vert », ancien canal de décharge recevant une partie des eaux de la rivière en période de crues. Bien qu'ayant une vocation hydraulique en premier lieu, sa présence proche de zones urbaines l'oblige à avoir un traitement paysager soigné. Depuis, on y constate la présence d'un centre nautique de haut niveau pour la pratique du canoë-kayak et de l'aviron, ainsi qu'un parc.

Ainsi, selon Sylvie Salles, architecte et enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine, l'urbanisme associe différentes approches : hydrologique afin de réguler les crues, ludique avec la présence d'activités sportives liées à l'eau, environnementale afin de préserver les milieux aquatiques et

paysagère à travers la mise en valeur des lieux tel que l'aménagement du Bras Vert ou du quartier « Rives de Meurthe » qui en est le principal bénéficiaire. Les aménagements menés dans ce quartier, proche du centre ville, avec la construction d'un jardin de plantes aquatiques le long du canal, contribuent à changer son image longtemps négative. Le canal n'est donc plus une limite, il est même devenu un atout devant l'une des principales zones de construction de logements sur le territoire communal, permettant de faire face à l'afflux de nouvelles populations, notamment étudiantes.

Date de l'unité documentaire [1980-2000]

Statut juridique

Archives publiques

Bibliographie

- 2 BA 204. CEMPA, Quartier Meurthe-Canal, 1977, 17 p.

- 16 PER 15. « Entre Meurthe et Canal, les aménagements se multiplient », Nancy Mag, juillet-août 1999, p. 13.

Descripteurs

Sujet : architecture • biens communaux • cours d'eau • environnement • aménagement des eaux

Nom géographique : Meurthe (France ; cours d'eau)

Cotes extrêmes : 696 W 13-29, 786 W 52, 54

Sous-unités (6)

- Études préalables • [1980-1990]
- Calibrage de la rivière • [1990-2000]
- Aménagement hydraulique • 1989-1996
- Berges et abords • [1980]-1999
- Bras Vert • 1992-1996
- Plaines de la Meurthe • 1989-1994